

Charte éco-reponsable de Modal'x

Octobre 2024

Les préconisations énoncées dans cette charte sont à moduler en fonction de la situation particulière de chaque membre de Modal'X (par exemple pour les déplacements quotidiens, ou le kilométrage en avion pour des séjours de très longue durée).

Les dispositions sur les déplacements sont applicables aux membres de Modal'X ainsi qu'à leurs invités.

Il sera établi un bilan chaque année civile des émissions équivalent CO₂ de Modal'X (missions-matériel a minima).

Déplacements

1. Pour les déplacements domicile-travail, nous essaierons de privilégier dans la mesure du possible les transports en commun ou le vélo.
2. Les membres de Modal'X s'engagent à remplir un formulaire permettant d'évaluer le bilan carbone de chaque mission, qu'elle soit payée par Modal'X ou Isefar ou une autre institution.

Les membres de Modal'X s'engagent à remplir ce même formulaire pour chaque professeur.e qu'ils ont invité.e.

3. Nous ne prendrons pas l'avion lorsque le train permet d'atteindre la destination en question en moins de 8 heures de gare à gare.
4. Si nous devons voyager en avion, nous privilégierons les vols directs s'ils existent, et même s'ils sont plus chers.
5. Nous ne ferons pas de déplacement en avion pour des séjours d'une durée inférieure à 5 jours.
6. Nous ne ferons pas, sur n'importe quel créneau de 2 années universitaires consécutives, plus de 20 000 km en avion. Ou bien, 30 000 km sur 3 années.
7. **Invitations.** Tout séjour de recherche à Modal'X devra être d'une durée minimale de cinq jours si le ou la professeur.e invité.e vient en avion. Cette durée est étendue à deux semaines pour une invitation sur un support de professeur invité.
8. **Séminaires.** En dehors des professeurs invités qui séjournent à Modal'X, nous n'inviterons que des personnes qui peuvent venir (et viendront) en train.
9. **Recrutements.** Le ou la présidente du comité de sélection veillera à ce que les membres extérieurs se déplacent en train pour assister aux réunions du comité.

Organisation de conférences

1. Nous proposerons au moins un repas 100% végétarien pendant le workshop ou la conférence. Et nous proposerons une alternative végétarienne pour les autres repas.
2. Lors de l'invitation des orateurs, nous prendrons en compte l'impact global de leurs déplacements.

3. Nous choisirons des lieux adaptés, facilement accessibles en transport en commun autre que l'avion. Nous inciterons les participants à ne pas voyager en avion et nous faciliterons l'usage de navettes ou de covoiturage lorsque c'est nécessaire.
4. Nous n'offrirons pas de goodies et supprimerons tout matériel non essentiel à la tenue de la conférence.

Matériel et vie du labo

1. Nous ne renouvelerons notre matériel que lorsque c'est vraiment nécessaire, a minima au bout de 5 ans pour un ordinateur ou une tablette.
2. Les achats de matériel informatique seront choisis avec une extension de garantie à 5 ans si elle n'est pas incluse d'office.
3. Nous veillerons à adopter des bonnes pratiques comme décrites dans le document annexe.